



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE AU PÉROU

FICHE PEROU

I- Organisation de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur au Pérou se décline en quatre catégories d'établissements, pouvant être publics ou privés¹ : les universités, les instituts supérieurs technologiques, les instituts supérieurs pédagogiques et les instituts de spécialisation et de recherche.

- **Les Universités**

En 2014, le Pérou compte 139 universités. A l'exception notable de quelques villes de province (Arequipa, Trujillo), le développement des universités s'est principalement effectué autour de la capitale (Lima).

Lors du dernier recensement national réalisé par l'Assemblée Nationale des Recteurs (ANR) en 2010, on dénombre 839.328 étudiants (dont 782 970 étudiants en premier cycle ou *pregrado*, et 56.358 étudiants en master et doctorat ou *postgrado*), pour une population nationale de l'ordre de 30 millions d'habitants, soit 2.8% de la population. En 1996 et 2010, le nombre d'étudiants en *posgrado* a été multiplié par 5, en passant de 10.818 à 56.358 étudiants. Sur la même période, le personnel enseignant a plus que doublé en passant de 25.795 à 59.085.

Dans ce contexte, les universités publiques accueillent 333.766 étudiants (soit 39,5% de la population étudiante), encadrés par 21.434 enseignants et les universités privées reçoivent, quant à elles, 505 562 étudiants (soit 60,5%) et emploient 37.651 enseignants.

Le cadre juridique de l'enseignement supérieur a conduit à de fortes disparités entre universités, en termes de qualité, de taille, de droits d'inscription, de salaires des enseignants, de moyens dédiés à la recherche ou de priorités d'enseignement. Jusqu'à présent, le système universitaire était régi par la loi n°23733 du 9 décembre 1983 qui conférait aux universités une autonomie importante en matière d'organisation de cursus et de fonctionnement interne ainsi qu'en termes de gestion des ressources. Si les universités publiques ne sont pas placées sous la tutelle du Ministère de l'Éducation, elles dépendent en partie de financement de l'État.

Un processus de libéralisation s'est ensuite opéré à la faveur du décret législatif n°882 du 9 novembre 1996 relatif à la promotion de l'investissement privé dans l'éducation, conduisant à l'augmentation significative du nombre d'universités privées, qui sont passées de 33 en 1996 (pour 28 publiques) à 56 en 2009 (pour 36 publiques). Il en résulte la coexistence, au sein du système universitaire péruvien actuel, d'universités publiques, d'universités privées sans but lucratif de forme associative, et d'universités privées à but lucratif. On dénombre actuellement 60 universités publiques (65%) relevant de la loi universitaire n°23733, tandis que 32 universités à but lucratif (35%) sont régies par le décret législatif n°882.

Le système d'enseignement supérieur au Pérou s'apprête à connaître profondes évolutions dans le sillage de la nouvelle loi universitaire en juillet 2014, adoptée après plusieurs années d'intenses débats. Cette loi, qu'une grande partie du monde universitaire jugeait nécessaire pour améliorer la qualité de l'enseignement supérieur au Pérou, suscite encore des réticences de la part de certains recteurs. La loi vise à introduire davantage de régulation dans le système d'enseignement supérieur, à travers la création d'une haute autorité - *Superintendencia Nacional de Educación Superior* (SUNEDU) - qui se substitue désormais à l'Assemblée Nationale des Recteurs (ANR) et au Conseil National pour l'Autorisation et le Fonctionnement des Universités

¹ Source : 2^e Recensement National Universitaire (CENAUN), Assemblée Nationale des Recteurs (ANR), 2010

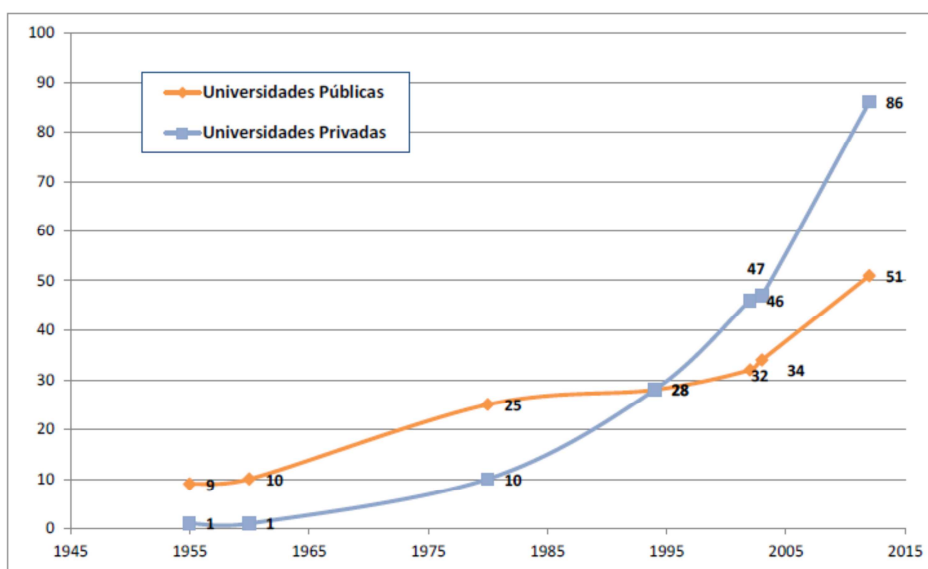
(CONAFU).

Placée sous la tutelle du Ministère de l'Education, le SUNEDU est en charge d'évaluer les demandes d'autorisation de fonctionnement des universités publiques et privées, de contrôler la gestion des ressources financières d'origine publique et de délivrer une accréditation aux établissements volontaires, basée sur l'évaluation d'un certain nombre de critères. Parmi ces critères, au moins 25% des professeurs d'une université devront travailler à temps complet et se consacrer à la recherche. Pour enseigner, la loi exige désormais que les professeurs du premier cycle universitaire doivent être titulaires d'un diplôme de master. Quant aux recteurs, d'université, ils doivent être titulaires d'un doctorat.

Un processus est également en cours en vue de réactiver le système national d'évaluation, d'accréditation et de certification de la qualité de l'enseignement supérieur (SINEACE) dont la fonction est d'évaluer les formations universitaires.

L'augmentation du nombre d'universités au Pérou :

Gráfico IV-1
Crecimiento del número de Universidades Públicas y Privadas
(De 1955 a 2012)



Fuente: ANR

- **Les Instituts Supérieurs Technologiques (IST) : formation technique et professionnel**

Ces instituts, indépendants des universités, dispensent de formations courtes et professionnalisantes d'une durée de 3 ans dans les domaines de la santé, de la mécanique, de la construction, de la comptabilité, du secrétariat, du tourisme, de la gastronomie et du secteur tertiaire en général. Les instituts supérieurs technologiques dépendent du ministère de l'Education. 906 Instituts technologiques sont actuellement répertoriés et accueillent 228 657 élèves, dans environ 250 spécialités.

Parmi les instituts supérieurs technologiques, il convient de mentionner le « TECSUP » - institut supérieur privé sans but lucratif- spécialisé dans le secteur minier et de la sous-traitance. Depuis 25 ans, TECSUP, propose ainsi une mission d'accompagnement des entreprises dans leur recherche de compétitivité et se positionne sur la formation, initiale et continue, des techniciens supérieurs. TECSUP est implanté dans les trois principales villes du pays.

Un autre IST s'est également développé ces dernières années, le SENATI², dont le financement provient en partie du secteur privé péruvien. Il est présent sur l'ensemble du territoire national et a récemment signé un

² Servicio Nacional de Adiestramiento en Trabajo Industrial (SENATI)

accord avec le ministère de l'Education afin de former des techniciens bénéficiaires de bourses d'inclusion sociale (« Becas 18). Selon le SENATI, le Pérou a besoin de 300.000 techniciens en 2013 afin de soutenir la croissance d'un pays dont l'exploitation des ressources naturelles constitue un pan important de l'économie.

La qualité de ces Instituts est inégale mais certains d'entre eux sont de très bon niveau et forment efficacement des techniciens dédiés aux secteurs dits intermédiaires, dont le Pérou a particulièrement besoin.

- **Les Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISP) : formation pédagogique**

Ces instituts forment en 5 ans les enseignants du secondaire et sont aussi placés sous la tutelle du ministère de l'Education (399 en 2004, 150 publics et 249 privés).

La formation des enseignants au Pérou est assurée, en 5 ans, au sein des Facultés d'Education des universités ainsi qu'au sein des Instituts supérieurs Pédagogiques (ISP). Au cours des 10 dernières années, les ISP privés ont été multipliés par 4. Le Pérou compte ainsi actuellement près de 416 ISP (179 publics et 237 privés) et 54 Facultés d'éducation (29 publiques et 25 privées), lesquels forment, chaque année, environ 30 000 nouveaux enseignants.

Si les Facultés d'Education bénéficient de l'autonomie universitaire et peuvent élaborer leurs propres contenus de formation, les ISP publics, pour leur part, relèvent du Ministère de l'Education et doivent respecter un programme national fixé par le Ministère.

- **Les Instituts de Spécialisation et de Recherche : "Escuelas de Postgrado"**

Il s'agit d'Instituts de formation supérieure et de spécialisation, liés aux universités publiques ou privées, accessibles aux étudiants titulaires d'un « Bachiller » (5 années d'études supérieures après la fin de la classe de Seconde, équivalent à une Licence dans le système L-M-D), pour y suivre des études de « Maestria » (Master), puis de « Doctorado » (Doctorat).

Les formations de « Postgrado », qu'elles se déroulent au sein d'un établissement public ou privé, sont toutes soumises à des droits d'inscription élevés.

En 2013, on dénombre 163 formations doctorales au Pérou. Les formations doctorales sont principalement accessibles dans les universités privées.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

2.1 Organisation des études

Les étudiants péruviens sont soumis à une sélection pour intégrer l'université à l'issue de leurs études secondaires qu'ils effectuent dans un « colegio » jusqu'à l'âge de 16 ans. Chaque année, se présentent environ 470 000 candidats à l'entrée à l'université (303 000 dans les universités publiques et 167 000 dans les universités privées). Seuls environ 183 000 d'entre eux seront retenus, représentant un taux d'admission de l'ordre de 39% (19% dans les universités publiques et 75% dans les Universités privées). Cette entrée sélective à l'université explique que de nombreux candidats choisissent de préparer leur concours d'entrée dans des « académies » universitaires, souvent coûteuses. Beaucoup d'entre eux sont, par ailleurs, contraints de tenter le concours à plusieurs reprises.

Le cursus universitaire péruvien est organisé par semestres et repose sur la validation de crédits académiques.

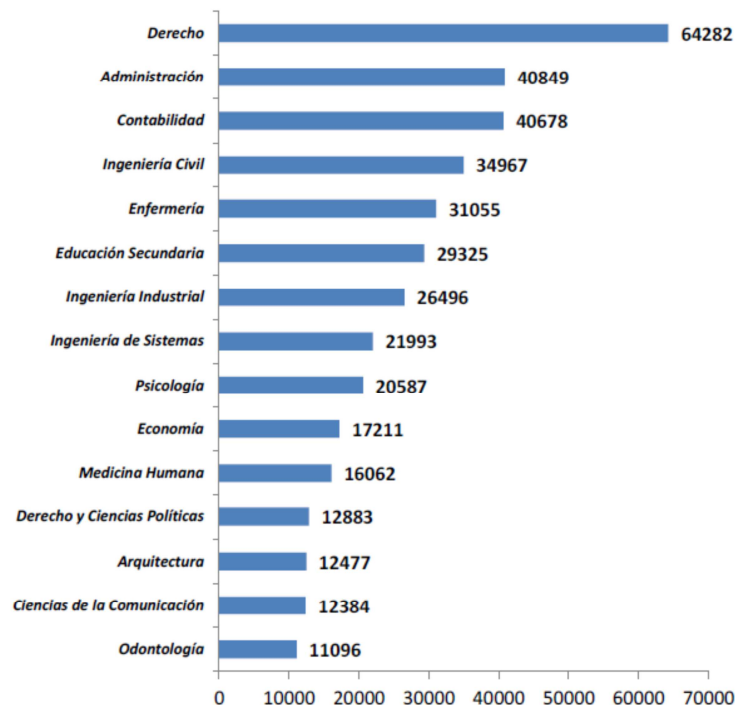
- **Etudes de « Pregrado »**

Les universités péruviennes offrent 1.527 formations de niveau Licence. Les formations les plus largement demandées par les étudiants sont : Médecine, Droit, Comptabilité, Administration, Infirmières, Education secondaire, Ingénierie des Systèmes, Ingénierie civile, Ingénierie industrielle et Tourisme.

Voir tableau ci-après :

Gráfico IV-23

Carreras profesionales con número de estudiantes mayor a 10 000 matriculados, en 2010



Fuente: CENAUN 2010

Le premier titre universitaire, le « Bachiller », correspond au diplôme de licence dans le système « LMD » et s'acquiert après cinq années d'études, dont deux années d'études générales, suivies d'une spécialisation de trois ans. A l'issue de ces 10 semestres, l'université délivre, souvent automatiquement, le diplôme de *Bachiller* dans la discipline étudiée au cours des trois dernières années. Certains corps de métiers exigent, cependant, qu'outre le « Bachiller », les étudiants obtiennent un « *Título Profesional* » (diplôme accompagnant la licence et permettant l'entrée sur le marché du travail), en complétant leur formation par un stage professionnel ou un travail de recherche d'une année supplémentaire.

Avec la loi universitaire adoptée 2014, de nouvelles dispositions sont désormais en vigueur. Pour obtenir le diplôme de « Bachiller », les étudiants doivent non seulement valider leurs matières mais également présenter un mémoire de recherche et justifier la maîtrise d'une langue étrangère. Par ailleurs, pour obtenir le « *Título Profesional* », il faudra désormais disposer d'une licence et présenter un mémoire de recherche ou justifier d'une expérience professionnelle validée.

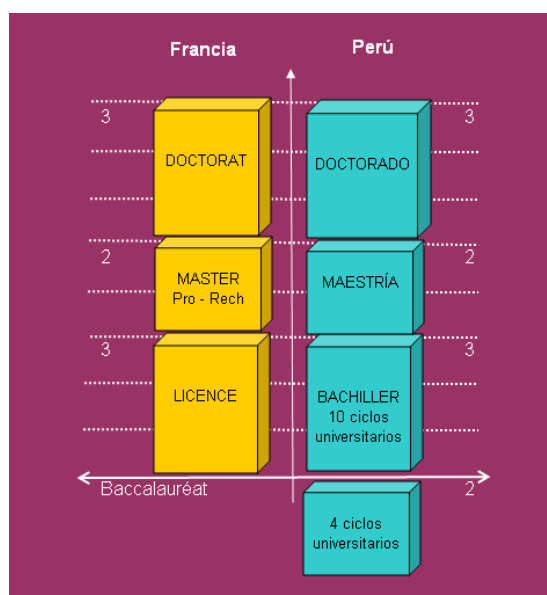
- Etudes de « Postgrado »

La poursuite des études en « Maestria », équivalent au master du système LMD ("*Postgrado*"), est possible pour les étudiants titulaires du « *Bachiller* », mais pas du « *Título profesional* ». Deux ans d'études sont alors nécessaires pour obtenir la Maestria (quatre cycles-semestres). Le « *Doctorado* » (doctorat) requiert, quant à lui, trois années d'études supplémentaires. L'obtention du doctorat n'implique pas systématiquement la réalisation d'un véritable travail de recherche. Il s'agit encore bien souvent pour l'étudiant d'une phase d'acquisition de connaissances, plus que d'une production scientifique personnelle.

2.2 Comparaison des systèmes universitaires français et péruvien

Comme le montre le tableau ci-dessous, deux options se présentent pour un étudiant péruvien souhaitant intégrer le système universitaire français :

- Postuler en première année de licence française (L1), après un an et demi ou deux ans d'études supérieures au Pérou (par le biais du *dossier blanc* ou du *dossier jaune* pour les études d'architecture) ;
- Postuler directement en Master (M1), après l'obtention du « *Bachiller* » péruvien.



Une convention de reconnaissance mutuelle des diplômes entre la France et le Pérou

Le 15 novembre 2012, une convention de reconnaissance mutuelle des études et des diplômes a été signée entre la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et l'Assemblée Nationale des Recteurs du Pérou (ANR). Cette convention, dont le champ d'application concerne les établissements relevant de l'ANR pour le Pérou et de la CPU et de la CDEFI pour la France, vise à favoriser la poursuite d'études dans les deux pays et à faciliter la validation des périodes d'enseignement supérieur universitaire, dans le respect du principe d'autonomie des établissements d'enseignement supérieur. Des échanges sont actuellement en cours en vue de pérenniser cet accord, suite à l'adoption de la loi universitaire qui prévoit la substitution de l'ANR par le SUNEDU.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Principaux atouts :

- Des moyens limités en voie d'augmentation :

Les moyens consacrés à la recherche et au développement représentent une part relativement faible du PIB (0,15% du PIB³). D'après l'Organisation des Etats Américains (OEI), le niveau d'investissement en R&D s'élève à 9 US\$ par habitant⁴. D'après la Banque Mondiale, le Pérou consacre 2,8% de sa richesse nationale aux dépenses d'éducation en 2012 (2,9% en 2009)⁵.

Cependant, en termes de volume, les moyens augmentent sensiblement depuis 2011 comme le montrent les deux tableaux suivants (en euro puis en soles):

³ Source: *OECD Reviews of Innovation Policy : Peru 2011*

⁴ A titre de comparaison, le Brésil investit 92 US\$ par habitant, le Chili 76 US\$, l'Argentine 59 US\$ et le Mexique 56 US\$. Source : *Emergencia de la Ciencia, Tecnología y la Innovación en el Perú*, OEI, septembre 2010

⁵ A titre de comparaison, sur la même période, il est de 6 à 6.3 % en Argentine, 5.6 à 5.8% au Brésil, 5.2% au Chili et entre 4.2 et 4.4% en Equateur.

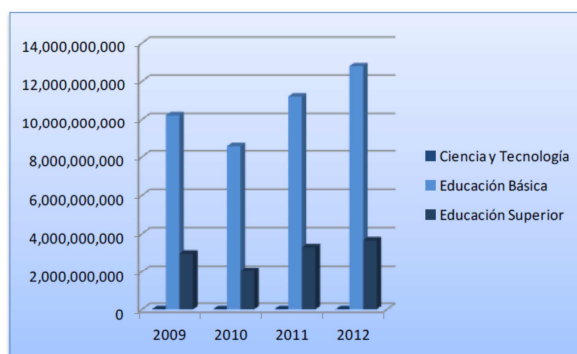
Budget en euro	2009	2010	2011	2012
Sciences et Technologies	2.822.587	3.004.954	3.415.095	3.446.296
Education basique	2.779.443.528	2.327.569.870	3.046.361.411	3.479.577.744
Enseignement Supérieur	806.334.825	555.312.345	895.458.675	994.709.746

Source : Ministère de l'Economie et des Finances

	2009	2010	2011	2012
Ciencia y Tecnología	10,377,158	11,047,626	12,555,498	12,670,209
Educación Básica	10,218,542,382	8,557,242,168	11,199,858,129	12,792,565,235
Educación Superior	2,964,466,271	2,041,589,507	3,292,127,481	3,657,021,126

Fuente: MEF

Gráfico III-3
Inversión del Estado en Ciencia y Tecnología. Educación Básica y Superior
(Datos del Cuadro III-3)



Fuente: MEF

- Des investissements significatifs de l'Etat péruvien en faveur de la formation

Le gouvernement péruvien a décidé d'investir de manière substantielle dans la formation des étudiants et des professeurs, sur la base de critères sociaux et de mérite. Depuis 2012, de nombreux programmes de bourse au niveau master et doctorat ont ainsi été créés. De même, les universités de province peuvent bénéficier de ressources supplémentaires à travers le « canon minero »⁶, dont une partie doit être consacrée à la recherche et au développement des infrastructures universitaires.

- Des réseaux universitaires dont l'efficacité reste à consolider :

Un certain nombre d'universités péruviennes, réputées pour leur qualité et conscientes des difficultés auxquelles elles sont confrontées, se sont regroupées en réseaux afin de se moderniser et de s'internationaliser :

- La **Red Peruana de Universidades** - RPU (Réseau Péruvien des Universités) a ainsi été créée le 20 novembre 2007 à l'initiative de la Pontificia Universidad Católica del Perú (PUCP) afin d'encourager la coopération interuniversitaire au niveau national ainsi que la montée en qualité de l'offre de formation et de recherche des universités publiques de province. Il s'agit d'un réseau national qui favorise la mobilité étudiante et enseignante entre universités péruviennes de Lima et de provinces, sur le modèle européen « Erasmus ». La RPU est co-animée par la PUCP et l'Université Péruvienne Cayetano Heredia (UPCH), en tant qu'université « associée stratégique ». Le réseau est, par ailleurs, constitué de 10 universités publiques de province⁷.

⁶ Taxe versée par les sociétés d'exploitation minières aux gouvernements régionaux

⁷ La liste des membres de la Red Peruana de Universidades est disponible sur : <http://www.rpu.edu.pe/miembros/>

- Le **Consortio** (« Consortium d'Universités ») est, pour sa part, constitué, depuis le 21 juillet 1996, de quatre universités privées réputées de Lima, partenaires privilégiés de l'ambassade de France : l'Université Catholique du Pérou (PUCP), l'Université Péruvienne Cayetano Heredia (UPCH), l'Université de Lima et l'Université del Pacífico. Ce regroupement a pour but de mutualiser les moyens et les expériences de ses membres, en faveur du développement intellectuel et social du Pérou. Le consortium concentre ainsi ses efforts sur l'amélioration de la qualité des formations, sur le développement d'une culture de l'auto-évaluation et de l'autorégulation ainsi que sur la formation de ressources humaines hautement qualifiées.

- La **Alianza Estratégica** : Les trois plus anciennes universités publiques de Lima – l'Université Nationale Mayor de San Marcos (UNMSM), l'Université Nationale Agraria La Molina (UNALM) et l'Université Nationale d'Ingénierie (UNI) – ont créé un consortium dénommé « l'Alliance Stratégique ». L'Alliance a développé un programme de mobilité étudiante, à travers lequel plusieurs centaines d'étudiants péruviens sont partis en France à partir de septembre 2009. Cette mobilité a été facilitée grâce à des prêts étudiants à travers la *Caja Municipal de Piura* (Caisse d'épargne municipale de Piura). L'ambassade de France s'est mise à l'écart de ce programme après avoir constaté des irrégularités dans l'octroi des prêts. Elle n'a aujourd'hui aucun contact avec l'Alliance Stratégique. En revanche, l'Ambassade de France maintient une coopération avec les universités

- **Des universités réputées pour leur qualité :**

Parmi les universités reconnues pour la qualité de leur formation (notamment de *postgrado*), de la sélection des étudiants et leur degré d'internationalisation, il est possible de mentionner :

➤ **Universités publiques**

Les 3 universités publiques de Lima de référence:

- *Universidad Nacional Mayor de San Marcos* (UNMSM), principale université publique du Pérou, doyenne des universités d'Amérique, elle compte 56 spécialités et 20 facultés, elle est réputée dans le domaine des sciences sociales
- *Universidad Nacional de Ingeniería* (UNI), université publique réputée dans les domaines des sciences et de l'ingénierie
- *Universidad Agraria La Molina* (UNALM) : université publique réputée dans les domaines de la recherche agronomique et agro-industrielle

En province :

- L'*Universidad Nacional San Agustín de Arequipa* (UNAS)
- L'*Universidad San Antonio Abad del Cusco* (UNSAAC)
- L'*Universidad Nacional de Trujillo* (UNT)

➤ **Universités privées**

Les universités privées regroupées au sein du « *Consortio* », en raison de leurs moyens et de leur expérience de la coopération internationale :

- *Pontificia Universidad Católica del Perú* (PUCP)
- *Universidad de Lima*
- *Universidad del Pacífico*,
- *Universidad Privada Cayetano Heredia*.

Auxquelles peuvent s'ajouter:

- L'*Universidad Ricardo Palma*
- L'*Universidad San Ignacio de Loyola* (USIL)
- L'ESAN
- L'*Universidad Científica del Sur*
- L'*Universidad Católica Santa María de Arequipa* (UCSM)
- L'*Universidad Privada del Norte* (Trujillo)

- **Une grande ouverture du système universitaire péruvien à l'échange scientifique et aux cotutelles :**

Les universités péruviennes comptent de nombreux professionnels formés à l'étranger, notamment en France. Face au défi de la modernisation du système d'enseignement supérieur péruvien, l'université péruvienne s'est

de plus en ouverte aux échanges scientifiques avec des équipes étrangères. En ce sens, les universités péruviennes sont en demande de coopération.

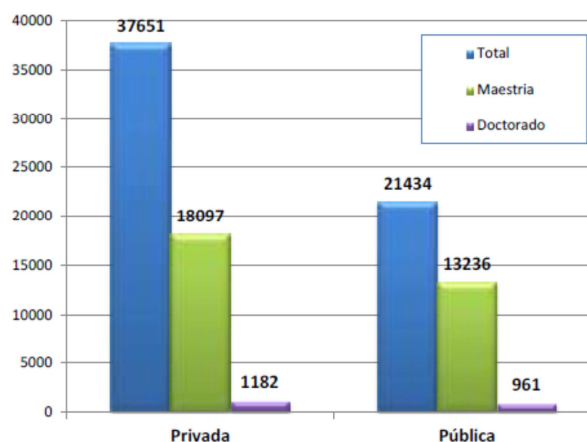
Principales Faiblesses :

De manière générale, l'offre de formation universitaire est relativement peu adaptée aux besoins de développement du Pérou. Il est notable de constater que les 20 filières les plus plébiscitées accueillent 70% étudiants péruviens et concernent principalement les activités du secteur tertiaire. Or, ces filières alimentent un marché du travail désormais saturé. A contrario, les filières les moins proposées par les universités sont précisément les plus recherchées sur le marché du travail. La situation est d'autant plus paradoxale que le Pérou, qui est un grand pays exportateur de matières première et qui dispose de solides capacités dans le domaine agroalimentaire⁸, manque de géologues, d'ingénieurs, d'agronomes, etc. Les filières de formation dont le Pérou a besoin requièrent néanmoins des infrastructures universitaires plus spécialisées et plus coûteuses ainsi que des compétences solides parmi les formateurs et des pré-requis plus élevés pour les étudiants.

Par ailleurs, le Pérou forme davantage d'étudiants dans les cycles de formation universitaire que dans les cycles de formation technique et professionnelle. Ainsi, de nombreux diplômés de « Bachiller » ou de « Titulo profesional » se retrouvent sous-employés, faute d'obtenir un emploi correspondant à leur qualification. Il s'agit d'un problème structurel au Pérou, *a fortiori* au regard du faible niveau de vie et du coût relativement élevé des études, notamment au sein des universités privées et des études de type *Postgrado* (master et doctorat). En outre, si les diplômes péruviens répondent à une norme nationale, il existe de fortes disparités en termes de contenu et de qualité d'une université à l'autre. La multiplication des formations de *postgrado*, dont les coûts plus élevés devaient permettre de financer les universités, n'a pas été suivie d'un contrôle sur la qualité des enseignements.

Enfin, le niveau académique du professorat reste relativement faible au Pérou. En 2010, sur un total de 59.085 professeurs, 2.143 sont titulaires d'un doctorat (soit 3.6%) et 31.333 disposent d'un master (53%).

Grado Académico de los Profesores en la Universidad Pública y Privada



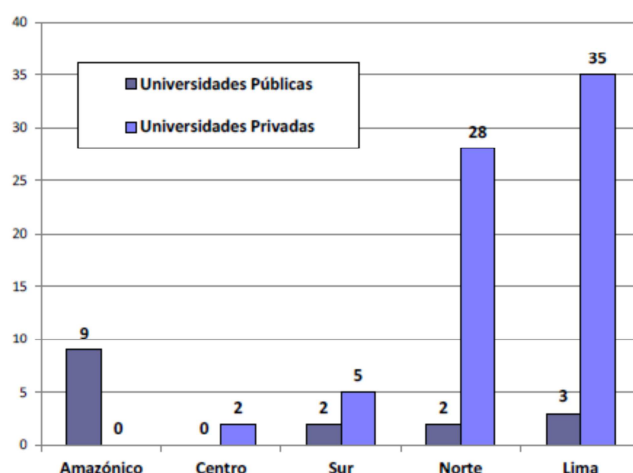
Fuente: CENAUN 2010

⁸ Le Pérou est 1^{er} producteur mondial de farines de poisson et 1^{er} exportateur d'asperges

Le Pérou compte ainsi très peu d'enseignants-chercheurs comme le souligne le graphique suivant :

Gráfico IV-19

Profesores Extraordinarios Investigadores en la Universidad Pública y Privada



FUENTE: CENAUN 2010

La formation d'un nombre accru de docteurs représente donc un défi pour le Pérou. Chaque année, environ 80 étudiants obtiennent le diplôme de doctorat. Peu d'universités disposent d'ailleurs d'un vice-rectorat dédié à la recherche (17 au total en 2012) comme le montre le tableau suivant. La loi universitaire adoptée en 2014 prévoit désormais que l'ensemble des universités devront disposer d'un vice-rectorat en charge de la recherche.

Universidades con Vicerrectorado de Investigación por orden de creación

(Actualizados a septiembre 2012 en la Dirección General de Investigación de la ANR)

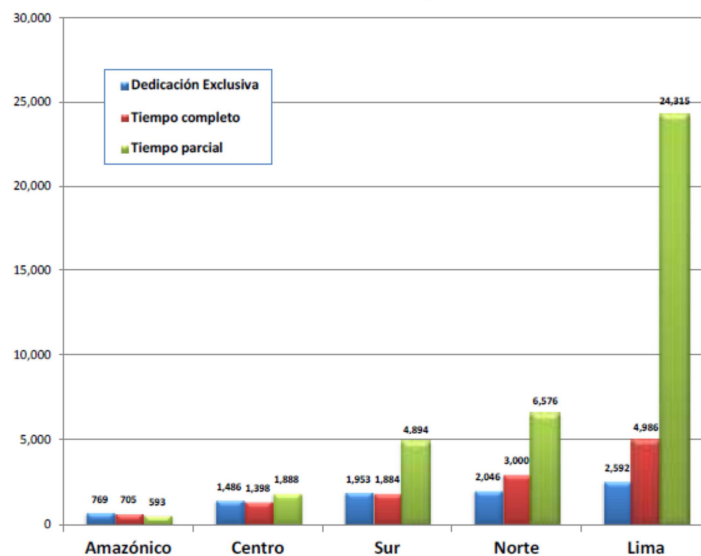
Universidad
1. Universidad Nacional Mayor de San Marcos
2. Universidad Nacional Federico Villarreal
3. Universidad Nacional del Callao
4. Universidad Nacional de Educación Enrique Guzmán y Valle
5. Pontificia Universidad Católica del Perú
6. Universidad Peruana Cayetano Heredia
7. Universidad Alas Peruanas
8. Universidad Tecnológica del Perú
9. Universidad Científica del Sur
10. Universidad Nacional José Faustino Sánchez Carrión
11. Universidad ESAN
12. Universidad Privada Antonio Guillermo Urrela
13. Universidad Nacional Daniel Alcides Carrión
14. Universidad Nacional San Antonio Abad del Cusco
15. Universidad de Piura
16. Universidad Particular de Chiclayo
17. Universidad Nacional San Luis Gonzaga de Ica

Fuente: ANR

Enfin, le personnel enseignant est principalement embauché à temps partiel, ce qui ne facilite ni la continuité ni la stabilité au sein des universités du pays :

Gráfico IV-15

Régimen de Dedicación de los Profesores por CRI



Fuente: CENAUN 2010

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) Coopérations avec les établissements d'enseignement supérieur français

La coopération universitaire franco-péruvienne

En 2014, 155 accords de coopération entre établissements d'enseignement supérieurs français et péruviens ont été recensés, dont 139 concernent des universités de Lima et 16 de province. Il s'agit pour la plupart d'accords cadre destinés à faciliter les échanges d'étudiants et de professeurs. Parmi ces accords, 15 concernent des double-diplômes, dont 7 dans le domaine de la gestion et du commerce, en partenariat avec des établissements du groupe « Ecole Supérieure de Commerce » (Rouen, Troyes, Lille, Montpellier, Clermont Ferrand). Parmi les établissements publics, on dénombre deux doubles diplômes : un Master en Gestion de l'Information (entre l'Université San Marcos et l'Université Montpellier 3), un Master en Sciences de la Gestion Economique de l'Entreprise (entre l'Université San Marcos et l'Université Montesquieu Bordeaux 4).

- Le renforcement de la présence française au sein des universités péruviennes

Par ailleurs, de nombreux accords contribuent à valoriser l'expertise universitaire française auprès des universités de Lima (PUCP-UPCH) et de province (Arequipa) dans des domaines variés (bio-santé, gestion des risques, ingénierie, architecture, urbanisme, archéologie, histoire, littérature, etc.). En 2014, deux missions ont également permis d'appuyer la création de masters innovants dans le domaine des énergies renouvelables (Université Paris Est - *Universidad Nacional de Ingeniería*) et de la biologie marine (Université de Brest- Université Péruvienne Cayetano Heredia).

Afin de promouvoir le développement de la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales, l'ambassade organise chaque année le prix « François Bourricaud », un concours destiné à récompenser les jeunes chercheurs péruviens qui ont produit un mémoire de recherche en licence ou un master innovant et de qualité.

Depuis 2013, l'ambassade a lancé, les rencontres universitaires franco-germano-péruviennes de droit en partenariat avec les universités de Nanterre et de Dresde.

- Une mobilité qui s'appuie sur de nombreux programmes de bourses

Avec plus de 900 étudiants accueillis chaque année (dont 820 à l'université en 2013, soit +68% en dix ans), la France est le 6^e pays d'accueil des étudiants péruviens (et la 3^e destination européenne), après l'Espagne (22%), les Etats-Unis (18%), l'Italie (13%), Cuba (8%) et le Chili (7%)⁹.

La mobilité étudiante vers la France s'appuie notamment sur des programmes de bourses. En 2014, l'ambassade a accordé 89 bourses à des étudiants péruviens, principalement de niveau master (24 bourses de M1, 19 bourses de M2) et doctorat (30 bourses). Les domaines d'études sont variés mais concernent principalement les sciences (mathématique, physiques, biologie) et les sciences humaines et les sociales (anthropologie, droit).

Par ailleurs, afin de fidéliser les étudiants proches du réseau culturel (Alliance Française, Lycée Franco-Péruvien), l'ambassade attribue chaque année, sur critères de mérite, des bourses de couverture sociale aux étudiants reçus dans le cadre de la procédure CEF (8 en 2014) et aux étudiants en langue française du réseau des Alliances françaises (5 en 2014). L'ambassade met également à disposition du Lycée Franco-Péruvien des bourses de couverture sociale pour les bacheliers péruviens souhaitant étudier en France (5 en 2014). Depuis 2013, le programme de bourses d'excellence « Eiffel » du Ministère des Affaires Etrangères et de l'AEFE a également permis à 15 étudiants péruviens de réaliser leurs études en France.

Des programmes de bourses se sont également structurés en partenariat avec des gouvernements régionaux (Arequipa : 6 bourses de Master en 2014), des fondations universitaires (ProUNI : 2 bourses de Master en 2014), des universités (programme Paul Rivet avec la *Pontificia Universidad Católica del Perú* et l'Université Juan Mejia Baca de Chiclayo) et les autorités en charge de la politique de recherche (CONCYTEC¹⁰ : 10 bourses de doctorat pour des professeurs d'universités depuis 2010).

- **La politique de bourses du gouvernement péruvien**

Dans le cadre de sa politique de développement et de lutte contre les inégalités sociales, le gouvernement péruvien a mis en place depuis 2012 plusieurs programmes de bourses dont la France est un partenaire privilégié. Une Déclaration d'intention a été signée lors de la visite du Président Humala en France le 15 novembre 2012 pour la mise en place d'un programme de bourses d'études vers la France. A l'occasion de la visite du Ministre français des affaires étrangères à Lima en février 2013, une convention de collaboration a été signée entre le Programme National des Bourses et des Crédits Educatifs (PRONABEC) et l'agence Campus France pour la gestion du programme de bourses de niveau licence (« *Beca 18* ») et de master et doctorat (« *Becas Presidente de la Republica* »).

« Beca 18 »

Ce programme permet de financer jusqu'à 150 bourses chaque année pour des étudiants des formations de niveau licence, pendant 3 ans, dans le domaine des sciences et technologies (programme « pré-grado »). Issus de milieux défavorisés et récemment sortis de l'enseignement secondaire, les étudiants reçoivent une bourse entièrement financée par le gouvernement péruvien ainsi qu'une formation linguistique intensive à l'Alliance française de Lima. La première promotion « pilote », formée avec succès au français, a été accueillie à la rentrée 2013 soit en IUT (génie civil, génie industriel, agronomie, etc.), soit en licence générale (biologie). Une deuxième promotion a été accueillie dans les IUT en France à la rentrée 2014. Pour la rentrée 2015, le programme de bourses devrait monter en puissance avec une augmentation significative du nombre de boursiers.

« Becas Presidente de la Republica »

Lancé en 2013, le programme « *Becas Presidente de la Republica* », a été reconduit en 2014. Ce programme propose des bourses d'études à l'étranger de niveau master et doctorat dans le cadre d'appels à candidatures organisés deux fois par an par le PRONABEC. Si le programme a été élargi en 2014, il ne s'adresse qu'à une liste restreinte de 400 universités étrangères (25 universités françaises¹¹), dont la sélection repose les classements internationaux (Times, QS, Shanghai). En 2013, 5 étudiants péruviens ont obtenu une bourse vers la France, 3 en 2014. L'Espagne est le principal bénéficiaire des bourses, en raison de la proximité de langue et de plusieurs accords avec le PRONABEC.

- **Actions en faveur de l'attractivité de l'enseignement supérieur français au Pérou**

La promotion de l'enseignement supérieur est assurée par l'espace Campus France Pérou qui est hébergé à l'Alliance Française de Lima. L'espace Campus France est chargé d'informer les étudiants péruviens sur l'offre

⁹ Source : UNESCO, <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-student-flow-viz.aspx>

¹⁰ Conseil National de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (CONCYTEC)

¹¹ Voir la liste en annexe

de formation universitaire en France et de les accompagner dans leur démarche d'inscription à travers la procédure CEF¹². En 2014, 297 étudiants ont suivi la procédure CEF¹³ (291 en 2013).

Campus France dispose d'un site internet et d'une page Facebook qui recense l'offre de formation universitaire et les programmes de bourses disponibles. Des moyens sont également consacrés à la communication afin de renforcer la visibilité de Campus France Pérou sur les réseaux sociaux péruviens. L'espace Campus France organise et participe à des salons (salon BMI...) et ses agents se rendent régulièrement dans les universités de Lima et de province afin de promouvoir les études en France. L'Espace Campus France du Pérou dispose de bureaux dans les alliances françaises d'Arequipa, Trujillo, Piura, Chiclayo et Cusco.

La coopération scientifique

- L'Ecole Doctorale Franco-Péruvienne en Sciences de la vie

Le développement des collaborations au niveau des formations doctorales, sous la forme de cotutelle et de thèses de type « sandwich » est une priorité de la coopération franco-péruvienne. C'est dans cet esprit qu'a été créée, en 2012, l'Ecole Doctorale Franco-Péruvienne en Sciences de la Vie qui associe le Conseil National de la Science et de la Technologie (CONCYTEC), le ministère de l'enseignement supérieur et la recherche (représenté par le réseau RPB), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et dont la coordination a été confiée à l'université Cayetano Heredia, référence universitaire en matière de santé et leader national en matière de recherche. L'objectif de cette école est de former une nouvelle génération de chercheurs en prenant en charge des doctorats au sein d'unités de recherche d'excellence. En 2012 et 2013, 6 doctorants ont bénéficié de financements. Un premier atelier scientifique franco péruvien sur les sciences du vivant a été organisé en juin 2014 à Lima en présence de directeurs de thèse des laboratoires d'accueil en France.

A l'avenir, l'objectif est d'associer un nombre plus important d'universités françaises et péruviennes afin d'accroître le nombre de doctorants. L'Ecole a ainsi accueilli deux nouvelles universités péruviennes en 2014 (l'Université Nationale Mayor San Marcos et l'Université Nationale Agraria La Molina), ainsi qu'une université française (Université de Lille 2). L'université de Bordeaux pourrait également rejoindre le réseau et des discussions sont en cours avec l'Institut Pasteur.

La coopération universitaire et scientifique au Pérou repose également sur l'Institut Français d'Etudes Andines (IFEA) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

- L'Institut Français pour les Etudes Andines (IFEA)

Relevant conjointement du CNRS et du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, l'IFEA est une unité mixte de recherche pluridisciplinaire¹⁴ dont la mission est de concevoir et mettre en place des programmes de recherche dans la région andine. Les domaines de recherche de l'IFEA portent sur l'origine de l'homme américain, le phénomène contemporain de métropolisation, les dynamiques des frontières. Les travaux de l'IFEA portent également sur les sciences sociales et de la vie. En 2012, une cinquantaine de chercheurs français, andins et européens ont travaillé sur ces trois thématiques complétées par des travaux de phylogénétique, ethnomusicologie, linguistique, sociologie et sciences politiques à travers 6 programmes spécifiques à l'IFEA : "Histoire naturelle andine", "Musiques andines", "Mise en valeur des héritages ethnolinguistiques andins et de la diversité culturelle", "Histoire de la modernité politique dans la région andine", "Appui au PACIVUR" de l'IRD (Programme andin de formation et de recherche sur la vulnérabilité et les risques en milieu urbain) et "Famille, genre et mobilités dans les sociétés andines".

En 2013, 19 ouvrages ont été publiés par l'IFEA. De nombreux colloques, séminaires et conférences sont organisés.

- L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

L'IRD est l'un des principaux acteurs de la recherche française au Pérou est l'IRD. En 2013, il compte 32 chercheurs expatriés affectés au sein des universités, d'institutions publiques et d'organismes privés. A ces expatriés, il convient de rajouter 20 chercheurs en mission longue (plus de deux mois) et environ 120 chercheurs en mission courte.

¹² Centre pour les Etudes en France (CEF)

¹³ Période de référence : 1/01/14 – 17/10/14

¹⁴ UMIFRE 17, CNRS-MAEDI

Les programmes conjoints de recherche coordonnés par l'IRD visent à répondre aux principaux défis auxquels le Pérou est confronté : changement climatique, risques naturels, gestion des ressources naturelles non renouvelables, gestion durable des écosystèmes et de la biodiversité, santé et défis sociaux et économiques du développement. Cette coopération scientifique se traduit par 15 projets de recherche menés en collaboration avec 9 universités péruviennes, 10 organismes publics ou instituts de recherche, 3 organismes privés de recherche et une entreprise.

Au Pérou, l'IRD s'appuie sur trois Laboratoires Mixtes Internationaux (LMI):

- Dynamiques du système du courant de Humboldt (DISCOH), en partenariat avec l'Institut de la Mer du Pérou (IMARPE) ;
- Evolution et domestication de l'ichtyofaune Amazonienne (EDIA), en partenariat avec l'Institut de Recherche de l'Amazonie Péruvienne (IIAP) ;
- Laboratoire Andino-Amazonien de Chimie du Vivant (LAVI) ; en partenariat avec Université Péruvienne Cayetano Heredia (UPCH).

Cinq autres laboratoires ont été créés en collaboration avec des groupes de recherche péruviens :

- Systèmes et Volcans des Andes du Nord (SVAN), en partenariat avec l'Institut de Géophysique du Pérou (IGP) ;
- Glaciers et Ressources Hydriques (GREATICE) en partenariat avec le Service National de Météorologie et Hydrologie du Pérou (SENAMHI) et l'Université Nationale Agraire de la Molina (UNALM) ;
- ODEPIM (Géologie et Cuivre) en partenariat avec l'Institut Géologique, Minier et Métallurgique (INGEMMET) ;
- PALEOTRACES (Paléoclimatologie) en partenariat l'IMARPE, l'IGP et l'UPCH ;
- Observatoire des Changements - OCE (Hydrologie et Géochimie), en partenariat avec le SENAMHI et UNALM.

L'IRD s'appuie également sur deux Observatoires de l'environnement (ORE):

- HYBAM en Amazonie sur les fleuves amazoniens¹⁵
- GLACIOCLIM sur les glaciers tropicaux¹⁶

b) Coopération avec d'autres pays, notamment européens

Les universités péruviennes développent des accords avec d'autres pays européens, principalement l'Espagne, l'Italie, le Royaume Uni et l'Allemagne. Les Etats-Unis, par ailleurs, bénéficient toujours d'une forte attractivité ainsi que, depuis peu, le Japon et la Chine.

Parmi les pays européens, il est possible de citer :

L'Allemagne : en juin 2012, à l'occasion de la visite du Président Humala en Allemagne, un accord a été signé avec le DAAD (Service Allemand d'Echanges Académiques) pour favoriser le développement et le cofinancement de projets de recherche scientifique et appuyer les échanges entre groupes de recherche des deux pays. En avril 2013, un accord a été signé entre le DAAD et le ministère de l'Education pour la mise en place d'un programme de bourses d'excellence (entre 100 et 500 chaque année) afin de contribuer au développement scientifique et technologique du Pérou.

L'Espagne : les universités espagnoles ont signé des conventions de collaboration avec le PRONABEC (Programme National des Bourses et Crédits Educatifs) du ministère de l'Education pour l'accueil de boursiers « Presidente de la Republica ». Dans le cadre de l'appel d'offres 2013, plus de 250 boursiers de 2^{ème} 3^{ème} cycle (sur les 400 proposées) auront pour destination l'Espagne, destination privilégiée des étudiants péruviens, en raison de la proximité de la langue. En 2014, l'Espagne arrive encore largement en tête avec près de 80% des boursiers PRONABEC.

Les Etats-Unis sont particulièrement présents au Pérou avec le programme « Fullbrigh » qui propose des bourses pour des étudiants de 2^{ème} cycle, des doctorants, des professeurs et des chercheurs. Tous les domaines sont concernés à l'exception de la médecine, de l'odontologie et de la psychologie clinique. Les études supérieures aux Etats-Unis exercent une forte attraction sur les étudiants péruviens.

¹⁵ Référence : www.ore-hybam.org

¹⁶ Référence : www-lgge.ujf-grenoble.fr/ServiceObs/contexte.htm

La Chine travaille principalement dans deux domaines : la santé à travers son institut de développement des plantes médicinales et les sciences sociales avec l'académie chinoise des sciences sociales. Les accords avec le Pérou favorisent la recherche conjointe, l'échange d'expérience et d'expertise et les co- publications. En février 2013, le Ministre des Affaires Etrangères péruvien a annoncé, à l'occasion d'une visite en Chine, la volonté du Pérou de quintupler les bourses d'études en Chine, dans le domaine des sciences et technologies.

Enfin, les programmes de bourses du gouvernement péruvien sont notamment destinés aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études en Espagne, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Etats Unis, Mexique, en Colombie, en Argentine, au Chili et au Brésil.

V- Perspectives pour la coopération universitaire franco-péruvienne

La coopération universitaire et scientifique est une priorité de l'ambassade de France au Pérou. La ligne d'action choisie est de poursuivre le développement de la mobilité étudiante encadrée, principalement au niveau du doctorat.

Dans cette perspective, l'ambassade entend renforcer l'Ecole doctorale franco-péruvienne en sciences de la vie, en l'ouvrant à de nouveaux membres et en facilitant les échanges à travers des rencontres scientifiques franco-péruviennes de haut niveau. L'ambassade entend proposer jusqu'à 12 bourses de couverture sociale en doctorat avec les institutions partenaires, en fonction des financements disponibles.

Le développement des programmes de bourses cofinancées avec des institutions publiques et privées péruviennes constitue un autre axe prioritaire de la coopération universitaire de l'ambassade. En ce sens, le partenariat avec le PRONABEC et le CONCYTEC sont stratégiques en vue d'accroître la mobilité étudiante vers la France dans les domaines prioritaires pour le développement du Pérou.

La coopération scientifique est également soutenue à travers des projets de recherche communs, impliquant notamment l'IFEA et l'IRD.

VI- Contacts utiles

Institution	Personne de contact	Coordonnées
Réseau Raúl Porras Barrenechea (RPB)	Pedro Arbulu Responsable du Bureau d'assistance technique du Réseau RPB	arbulu@u-bordeaux4.fr
Ecole Doctorale Franco-Péruvienne des Sciences de la vie	José Espinoza Directeur	jose.espinoza@upch.pe
Ministère de l'Education Programme National des Bourses et des Crédits Educatifs PRONABEC	Raul Choque Directeur Executif Max Tello Chef du département des 'postgrados' Victor Salazar Chef du département des 'prégrados'	http://www.pronabec.gob.pe/
CONCYTEC	Maria Gisela Orjeda, Présidente	http://portal.concytec.gob.pe/
IFEA	Gérard Borrás Directeur	http://www.ifeanet.org/
IRD	Jean-Loup Guyot Représentant de l'IRD au Pérou	http://www.perou.ird.fr/
Ambassade de France		philippe.benassi@diplomatie.gouv.fr

au Pérou	Philippe Benassi Attaché de Coopération Universitaire :	
Campus France Pérou	Fabien Vaugarny, Responsable fabien.vaugarny@diplomatie.gouv.fr	http://www.perou.campusfrance.org/

Mise à jour : 17 octobre 2014

ANNEXES:

1. Liste des doubles diplômes entre la France et le Pérou

Universidad de San Martín de Porres / Université d'Orléans et de Picardie

- Licence en MAGE et en Administration Internationale des Entreprises
- Licence en Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MAGE)

Universidad de San Martín de Porres / Université du Sud Toulon Var

- Double diplôme en gestion de ressources humaines (licence)

Université Nationale Mayor de San Marcos / Université Montpellier 3

- Master en Gestion de l'Information

Université Nationale Mayor de San Marcos / Université Montesquieu Bordeaux 4

- Master en Sciences de la Gestion Economique de l'Entreprise

Corriente Alterna / Ecole Parsons (Ecole Américaine de Paris)

- Diplôme de design

ESAN / ESC Troyes

- Programme INBA, "International Network in Business Administration"
- Licence d'économie et en Administration Internationale des Entreprises
- Diplôme Ecole Internationale de Management Groupe ESC Troyes

ESAN / IESEG Lille

- Master d'Administration et MSc en Gestion

ESAN / ESC Montpellier

- Licence en Administration et Marketing ou Administration et Finances
- Master en Administration de l'Entreprise

ESAN / ESC Clermont-Ferrand

- MBA et MSc

ESAN / Ecoles d'Ingénieurs de Metz (ENIM)

UPC / ECE Paris – *Graduate School of Engineering*

- Licence et Master en Ingénierie des Télécommunications et Réseaux

Universidad Ricardo de Palma / Université de Rouen

- Master en Français Langues Etrangères

Université Privée de Tacna / Université Bordeaux IV

- Management international

2. Liste des 25 établissements d'enseignement supérieur éligibles au programme de bourses « Becas del Presidente de la República »

N°	UNIVERSIDAD	PAGINA WEB
1	École Normale Supérieure - Paris	http://www.ens.fr/
2	Pierre and Marie Curie University - Paris 6	http://www.upmc.fr/
3	Ecole Polytechnique IX	http://www.polytechnique.edu/
4	Université Paris-Sud (Paris 11)	http://www.u-psud.fr/
5	Joseph Fourier University (Grenoble 1)	https://www.ujf-grenoble.fr/
6	Université Paris Diderot - Paris 7	http://www.univ-paris-diderot.fr/
7	Ecole Normale Supérieure - Lyon	http://www.ens-lyon.eu/
8	University of Strasbourg	http://www.unistra.fr/
9	Université Montpellier 2	www.univ-montp2.fr
10	University of Paris Descartes (Paris 5)	http://www.univ-paris5.fr/
11	Claude Bernard University Lyon 1	http://www.univ-lyon1.fr/
12	Aix Marseille University	http://www.univ-amu.fr/
13	Université Bordeaux	http://www.u-bordeaux.fr/
14	University of Paris Dauphine (Paris 9)	http://www.dauphine.fr
15	Paul Sabatier University (Toulouse 3)	http://www.univ-tlse3.fr/
16	Mines ParisTech	https://www.mines-paristech.fr/
17	University of Lorraine	http://www.univ-lorraine.fr/
18	Sciences Po Paris	http://www.sciencespo.fr/
19	Université Paris-Sorbonne (Paris IV)	http://www.paris-sorbonne.fr/
20	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	https://www.univ-paris1.fr/
21	École des Ponts ParisTech	http://www.enpc.fr/
22	Industrial Physics and Chemistry Higher Educational Institution - Paris	http://www.espci.fr/fr/
23	University of Nice Sophia Antipolis	http://unice.fr/
24	Ecole Normale Supérieure de Cachan	http://www.ens-cachan.fr/
25	Université Lille 1	http://www.univ-lille1.fr